

scmv mag

Organe officiel
de la Société
cantonale
des musiques
vaudoises

N° 101
Mars 2021



RAIFFEISEN



Crissier
Centre Automobile Romand



Comité cantonal

Présidente: Monique Pidoux Couprey
Ch du Tzatio 10 – 1410 Thierrens
Tél. 021 905 30 81
natel 079 404 33 07
e-mail: monique.pidoux@scmv.ch

Vice-président et caissier:

Jean-Daniel Richardet
route de Cronay 18 – 1405 Pomy
Tél. 024 425 87 01
Fax 024 425 87 09
e-mail: jean-daniel.richardet@bluewin.ch

Secrétaire: Lyliam Occhipinti

Le Clos 6 – 1346 Les Bioux
Tél. 021 845 48 36
e-mail: lyliam.occhipinti@scmv.ch

Responsable informatique + Suisa:

Didier Bérard
ch. des Grands Champs 22
1092 Belmont-sur-Lausanne
Natel 079 712 37 01
e-mail didier.berard@scmv.ch

Service des membres:

Pierre-André Martin
Le Clos à Georges 1 – 1525 Henniez
Tél. 021 781 24 43
Natel 079 503 13 79
E-mail: pierre-andre.martin@scmv.ch

Opération LoRo:

Christian Rügsegger
Chemin des Cèdres 10
1305 Penthalaz
Tél. 079 401 65 36
e-mail: christian.ruegsegger@scmv.ch

Archives et logistique:

Christian Indermühle
Rte de Founex 8 – 1296 Coppet
Tél. 022 776 31 67
Natel 079 740 06 40
e-mail christian.indermuehle@scmv.ch

Journal SCMVmag:

Françoise Golliez
Ch. de la Verne 21 – 1073 Savigny
Tél. 021 781 23 26
Natel 079 642 52 80
e-mail: f.golliez@bluewin.ch

Une place vacante

Commission de musique

Président: Stéphane Pecorini
Rue du Lac 21
1800 Vevey
Tél. 078 894 90 41
E-mail: specorini@bluewin.ch

Secrétaire: Nathalie Messerli

Ch. du Clos 4 – 1182 Gilly
Natel 079 128 03 32
e-mail: nath.messerli@bluewin.ch

Camp d'été: Serge Gros

Ch. du Chêne 11 – 1307 Lussery-Villars
Tél. 021 801 56 67
Natel 079 305 21 69
e-mail: Serge.Gros@bluewin.ch

Finale des solistes et petits ensembles:

Stéphane Flotron
Av. de Valmont 12 – 1010 Lausanne
Natel 079 402 41 74
e-mail: stephane.flotron@bluewin.ch

**Fonds romand
et tessinois de composition**

Antoine Rabut
Rue de la Gare 18 – 1197 Prangins
Natel 078 711 15 66
e-mail: antoine.rabut0144@orange.fr

Membre:

Vincent Maurer
route de Lavigny 3
1163 Etoy
Natel 079 789 99 66
e-mail: vincent-maurer@bluewin.ch

Commission technique des tambours

Responsable:

Florian Spirito
Place du Soleil 3
1183 Bursins
Tél. 021 824 17 37
Natel 079 698 02 40
e-mail: spirito.f@hotmail.com

Membres:

Christophe Laurent
Place de l'église 1 – 1187 St-Oyens
Tél. 079 582 03 22
e-mail:
laurent.christophe96800851@bluewin.ch

Olivier Monge

ch. des Plantaz 36
1260 Nyon
Natel 076 372 23 18
e-mail: olivier@monoli.com

Association des écoles de musique SCMV

Président:

Bertrand Curchod
Route du Pont-Noir 9 – 1844 Villeneuve
Natel 079 769 68 29
e-mail: bertrand.curchod@gmail.com
(Cette adresse est l'adresse officielle de l'Association)

Caissier:

Didier Bérard
ch. des Grands Champs 22
1092 Belmont-sur-Lausanne
Natel 079 712 37 01
e-mail: didier.berard@scmv.ch

Membres:

Jean-Pierre Bourquin
route d'Eclépens 15b – 1306 Dailens
Natel 079 542 99 60
e-mail: jeanpierre.bourquin@gmail.com

François Marion

Rue de l'Eglise 6 – 1543 Grandcour
Natel 079 294 48 12
e-mail: fmarion@vaudoise.ch

Claude Perrin

rue de Montassé 19 – 1023 Crissier
Natel 079 628 70 82
e-mail:
claude-edouard.perrin@bluewin.ch

AVMV

Président: Claude Cherbuin

chemin du Châtelard 10
1562 Corcelles-près-Payerne
Tél. 026 660 41 97

Impressum

SCMV
Mag

Editeur: SCMV, Ch du Tzatio 10 – 1410 Thierrens

Rédactrice responsable: Françoise Golliez

Mise en pages: Olivier Pittet, Chernetz

Impression: Presses centrales, Lausanne

Paraît quatre fois par année

SCMV
Mag

En vert: informations modifiées depuis la dernière édition

Publicité**Les sociétaires bénéficient d'avantages exclusifs.**

En tant que sociétaire Raiffeisen, profitez d'avantages sur les frais et de taux d'intérêt préférentiels. Recevez un Passeport musées suisses gratuit et bénéficiez des offres exclusives «Expériences Suisse».

Quand deviendrez-vous sociétaire?

www.raiffeisen.ch/societaires

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

SCMV

- 5 **EDITO**
- 6 **AGENDA, MANIFESTATIONS ET ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**
- 7-11 **SÉLECTION VAUDOISE AU PRIX MUSIQUE 2021**
- 12-13 **CVSPE**
- 14 **SÉANCE DES GIRONS VAUDOIS EN ZOOM**
- 15-16 **SITUATION CHEZ LES TAMBOURS AU TEMPS DU COVID-19**
- 16 **39E CAMPS SCMV 2021**
- 18-19 **FANFARE DE YENS**
- 20-21 **LA LYRE DE CORCELLES-PRÈS-PAYERNE**
- 21 **FANFARE DE PERROY**
- 22-23 **FANFARE MUNICIPALE DE MONT-SUR-ROLLE**



Publicité





TOP SCORE
DIFFUSION

Spécialistes partitions
Route d'Englisberg 11 - 1763 Granges-Paccot
tél 026 / 413 45 56 - 026 413 40 13
difem@difem.ch - office@woodbrass-music.ch
www.difem.ch - www.woodbrass-music.ch

LA MUSIQUE PAR LES SENTIMENTS !

Ouvert mardi à vendredi de 9h⁰⁰ à 18h⁰⁰. Samedi de 9h⁰⁰ à 14h⁰⁰.
Lundi fermé




La Fanfare
L'Avenir d'Auvernier

met au concours le poste de

DIRECTEUR / DIRECTRICE

Dossier d'information :
<https://www.avenirauvernier.ch>



ARTISANS
VIGNERONS
YVORNE

QUALITÉ,
ÉMOTIONS
& PLAISIR

ARTISANS VIGNERONS D'YVORNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

AVY.CH





WESS Made

- UNIFORMES
- HABITS POUR SOCIÉTÉS

Rue des Granges 17 1530 PAYERNE Sur rendez-vous: 026 660 62 25

PORTIER & GAUDIN
magasin de musique



Av. du Funiculaire 1a · 1304 Cossonay-Ville
021 861 07 65 · musique@portier-gaudin.ch
www.portier-gaudin.ch

TOP MUSIC SA

Atelier, vente et location
Instruments à vent, Batteries
& Percussions
Accessoires & Partitions

Zone Industrielle C82
1844 Villeneuve
021 9 604 604 - info@topmusic.ch
www.topmusic.ch





Edito

La tentation du canapé

Voilà plus d'une année que nous avons tous dû quitter l'autoroute pour rejoindre des sentiers que nous n'avions jamais explorés. Certains en avaient entendu parler par leur arrière-grand-mère. Elle évoquait cette fameuse grippe espagnole. Mais pour nous, elle radotait

un peu, Mémé...

Et puis dans le fond, pour celui qui se retrouve en télé-travail, pantoufles aux pieds, pour qui le salaire continue de tomber, la tentation du canapé est bien forte. Fini le boulot à 17 h 30, apéro 17 h 35, repas 18 h, les actualités romandes à 19 h, une bonne dose de peur distillée quotidiennement entre 19 h 30 et 20 h 30 sur toutes les chaînes et qui conforte à rester chez soi. Tout y est.

Mais une société humaine peut-elle vivre sans interactions humaines ? Je n'y crois pas.

A force de téléphones, mails et visio-conférences nous continuons à interagir, parfois dans une sorte de simulacre d'humanité. Mais il faut continuer. Essayer de trouver de nouveaux chemins. Tenter. Rater. Recommencer. Relancer. Explorer. Créer.

Pendant ces quelques mois la SCMV et l'AEM-SCMV ont fait tout cela. Nous n'avons jamais cessé le dialogue avec les représentants de l'Etat. Nous avons eu recours à des soutiens juridiques. Et les RHT sont enfin acceptées. Nous avons été sans cesse en contact avec les directeurs pour les soutenir, voir avec eux quels étaient leurs soucis, leurs besoins, leur offrir deux formations continues. Nous avons négocié pour les musiciennes et musiciens de la SCMV des abonnements à l'interface Tomplay. Pour les ados, nous avons mis sur pied la Sélection Vaudoise au Prix Musique qui doit avoir lieu le 25 avril à Puidoux.

Bref, nous avons essayé de vous empêcher de rester dans votre canapé.

Aujourd'hui ce sont deux nouvelles perspectives pour l'automne qui font les pages de ce numéro : un nouveau concours de solistes et petits ensembles et un nouveau forum. Le premier avait besoin d'un coup de jeune. Il nous paraît plus équitable, ouvert à tous les musiciennes et musiciens de la SCMV et à tous les élèves de l'AEM-SCMV. Le second s'inscrit dans notre envie de vous offrir la possibilité de dépoussiérer nos événements. N'hésitez pas à participer au sondage !

Ce printemps plus que tout autre sera placé sous le signe du renouveau. Alors à votre tour. Innovez ! Inventez ! Surprenez ! Mais surtout, ne cédez pas à la tentation du canapé !

Stéphane Pecorini, Président CM SCMV

Manifestations cantonales

Sélection vaudoise au Prix Musique 2021

25 avril 2021

Camp de musique SCMV

5 au 11 juillet 2021

Finale du Prix Musique 2021

28 août 2021

Fête des jubilaires

12 septembre 2021

2022, Yvonand

2023, Aclens

2024, Forel

Forum SCMV

2 octobre 2021

Assemblée des délégués SCMV

6 novembre 2021

Concours vaudois des solistes et petits ensembles

13-14 novembre 2021

Echo des Rochers Puidoux

Ste-Croix

Lausanne

Fanfare de Chardonne-Jongny

Corps de musique d'Yvonand

L'Avenir d'Aclens

Union Instrumentale de Forel (Lavaux)

Bussigny

Echo du Nozon, Juriens-Romainmôtier

Union Instrumentale du Brassus, Le Sentier

Manifestations régionales

Les dates 2021 restent incertaines en lien avec la crise sanitaire et les dispositions qui devront être mises en place. Nous vous prions de vous renseigner sur le site SCMV mis à jour régulièrement.



SERVICE DES MEMBRES

Fête des Jubilaires 21

La Fête des Jubilaires se déroule en général, chaque année, en mars ou avril. Mais, avec les conditions sanitaires en vi-

gueur, la société organisatrice et le comité central de la SCMV ont décidé de reporter la Fête des Jubilaires 2021 au 12 septembre 2021.

Fête des Jubilaires 20

La Fête des Jubilaires 2020 ayant été d'abord reportée, puis annulée, les médailles et les distinctions n'ont pas pu être remises aux musiciens méritants. Afin que les Jubilaires 2020 puissent re-

cevoir leur distinction, le service des membres va convoquer les présidents des sociétés pour leur remettre. La distribution va se dérouler entre la mi-mars et le mois d'avril 2021.

Publicité

*Atelier
Paul Devins*

**Location, vente
réparation
d'instruments de
musique à vent**

**atelierpauldevins.com
079 212 82 92**





SELECTION VAUDOISE AU PRIX MUSIQUE 2021



(instruments à vent et percussion)

Introduction

La Finale vaudoise des solistes et petits ensembles constitue un accès au Prix Musique organisé annuellement par l'Association Suisse des Musiques (ASM).

Cette compétition suisse, produit phare de l'ASM, est réservée aux instruments à vent et percussions. Elle est ouverte notamment aux lauréats des concours cantonaux, âgés de 16 à 25 ans.

Elle se déroule en deux temps : tour préliminaire à mi-août à Aarau et Finale à fin août (Aarau ou autre lieu itinérant).

En 2020, la Finale vaudoise n'ayant pas pu avoir lieu en raison de la pandémie COVID-19, une alternative a été étudiée par la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV), d'entente avec l'ASM, afin de permettre aux instrumentistes vaudois d'accéder au Prix Musique 2021 dont la Finale aura lieu à Lausanne.

La SCMV met donc sur pied une seule et unique journée de concours intitulé « Sélection vaudoise au Prix Musique 2021 » qui se tiendra le 25 avril 2021 à Puidoux.

Note : dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

scm^v
mag

journal@scmv.ch
www.scmv.ch

Prochaine parution du journal: **été 2021**

Délai rédactionnel pour remise des articles et des annonces: **15 mai 2021**



SELECTION VAUDOISE AU
PRIX MUSIQUE 2021
(instruments à vent et percussion)



Règlement

1. But

Promouvoir la musique d'instruments à vent et de percussions dans le cadre d'un concours vaudois qualificatif au Prix Musique 2021, dont la 1^{ère} manche aura lieu à Aarau le samedi 15 août 2021 et la Finale à Lausanne le 28 août 2021.

La sélection vaudoise aura lieu le dimanche 25 avril 2021 à Puidoux.

2. Organisation

L'organisation du concours se fait sous l'égide de la SCMV et l'organisation logistique est confiée à la Fanfare de Puidoux.

3. Admissions et inscriptions

3.1 Le concours est réservé aux musiciens non professionnels, nés entre 1996 et 2005, provenant de sections de la SCMV et aux élèves des écoles membres de l'Association des Ecoles de Musiques de la SCMV (AEM-SCMV).

Les élèves en classe pré-HEM sont assimilés à des musiciens non professionnels. Les musiciens en classe de bachelor, master, les enseignants, ainsi que les musiciens professionnels ne sont pas acceptés dans le concours.

3.2 L'inscription se fait directement en ligne sur les sites internet de la SCMV ou de l'AEM-SCMV. La partition, avec mesures numérotées, doit être ajoutée électroniquement (upload au format PDF uniquement) au moment de l'inscription. Il est également possible de s'inscrire par courrier postal via le bulletin officiel qui est à envoyer avec deux exemplaires de la partition (non agrafés et avec mesurées numérotées).

3.3 Le montant de la finance est fixé à Fr. 75.-- à payer dans le délai d'inscription, soit le 31 mars 2021 (réf. IBAN : CH07 0900 0000 1000 2816 6, Société cantonale des Musiques Vaudoises, 1410 Thierrens). Une inscription incomplète ou le non-respect du délai d'inscription et de paiement ont pour conséquence le refus de l'inscription. L'inscription est définitive et ne peut être retirée, sauf cas de force majeure.

4. Catégories d'instruments

- Instruments à vent bois :
Piccolo, flûte, hautbois, cor anglais, basson, clarinettes, saxophones

- Instruments à vent cuivre :
Cornet, trompette, bugle, alto, cor, euphonium, baryton, petite basse, trombone, tuba
- Instruments de percussion :
Claviers : glockenspiel, xylophone, vibraphone, marimba

5. Morceau de concours

5.1 Les solistes concourent avec un morceau de leur libre choix, les études étant admises. L'exécution est soumise aux conditions suivantes :

- a) avec ou sans accompagnement piano, au libre choix du concurrent, mais à ses frais,
- b) l'accompagnement par CD n'est pas admis,
- c) la prestation ne dépassera pas 8 minutes, accompagnement compris,
- d) le dépassement du temps sera pénalisé (1 point de déduction par tranche de 30 secondes de dépassement),
- e) le soliste ne peut pas être assisté durant la prestation, exception faite de l'accordage.

5.2 Pianiste : l'organisateur (SCMV) met à disposition un piano (voir art. 9.1) mais n'engage pas de pianiste officiel et n'organise aucune répétition avant le concours.

6. Ordre de passage

6.1 L'ordre de passage sera déterminé par la SCMV, par tirage au sort et diffusé le samedi 24 avril 2021.

6.2 Si une catégorie comprend plus de 15 candidats, ils sont répartis en deux groupes. La composition des groupes et l'heure de passage du premier candidat du deuxième groupe sont annoncés au plus tard une semaine avant le concours sur le site web de la SCMV.

6.3 Les candidats doivent s'annoncer à l'accueil au plus tard 45 minutes avant le début des concours de leur catégorie ou du groupe auquel il appartient.

7. Jury

7.1 Le jury est composé de 2 musiciens professionnels par catégorie, compétents en matière de musique à vent ou percussion, choisis par la Commission de musique SCMV (CM SCMV). Le choix tiendra compte de l'impartialité nécessaire.

8. Jugement

8.1 Le jury ne voit pas les concurrents.

8.2 Les critères de jugement pour les vents sont les suivants :

- rythmique et métrique
- justesse et intonation
- nuances et équilibre sonore
- exécution technique et émission
- interprétation et impression musicale

8.3 Les critères de jugement pour les percussions sont les suivants :

- rythmique
- métrique
- nuances et équilibre sonore
- exécution technique et qualité du son
- interprétation et impression musicale

8.4 Chaque juré dispose de 100 points. La note attribuée est déterminée par la moyenne des notes des deux jurés.

8.5 Les décisions du jury sont irrévocables et incontestables.

9. Matériel à disposition

9.1 La SCMV met à disposition un piano accordé et de bonne qualité dans chaque salle de concours.

9.2 Percussions : 1 xylophone (3 octaves $\frac{1}{2}$), 1 marimba (4 octaves $\frac{1}{3}$), 1 glockenspiel et 1 vibraphone sont mis à disposition par la SCMV. Les candidats sont responsables du transport (y compris durant le concours) et de l'utilisation des autres instruments que ceux mis à disposition.

10. Résultats

Le classement et les résultats sont proclamés à la fin du concours dans le cadre d'une cérémonie de remise des prix.

11. Dispositions finales

11.1 Par son inscription, chaque concurrent accepte le présent règlement.

11.2 Tout événement, non prévu dans le présent règlement intervenant en cours d'organisation sera examiné et tranché par le Comité central CC SCMV en collaboration avec la Commission de Musique SCMV.

11.3 Spécifiquement conçu pour cet événement, le présent règlement entre en vigueur le 01.12.2020 et devient caduque dès la clôture dudit événement.

SOCIETE CANTONALE DES MUSIQUES VAUDOISES

La Présidente
M. Pidoux Coupry

La Secrétaire
L. Occhipinti

Note : dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.



**Sélection vaudoise au Prix Musique 2021
Dimanche 25 avril 2021 à Puidoux**

Bulletin d'inscription

A retourner pour le 31 mars 2021 avec 2 copies des partitions (non agrafées, mesures numérotées)
Chez Nathalie Messerli, Ch. Du Clos 4, 1182 Gilly
Ou en ligne via www.scmv.ch/concours

Données personnelles

Nom : Prénom :

Date de naissance : (année de naissance : 1996 à 2005)

Rue :

NPA : Localité :

Téléphone n° : Email :

Société :

Professeur :

Ce concours est réservé aux musiciens non professionnels (jusqu'en classe pré-HEM y compris)

Niveau d'études du candidat/e en avril 2021 :

Données pour le concours

Catégorie (souligner ce qui convient) : cuivre bois percussion

Instrument :

Titre/s de la/des pièces : /

Compositeur/s : /

Arrangeur/s : /

Durée : (maximum 8 minutes au total)

Lieu et date :

Signature du participant ou représentant légal :

Signature société :

La finale vaudoise évolue et devient le Concours Vaudois des Solistes et petits Ensembles, CVSPE pour les intimes

Qu'est-ce qui change / qu'est-ce qui ne change pas, nous vous expliquons tout.

Notre finale vaudoise était une grande dame que nous connaissions bien. 27 éditions organisées sous une formule éprouvée, qui regroupait en un jour, les meilleurs musiciens des Girons qui bataillaient pour obtenir le titre de champion vaudois de leur catégorie.

À cause du Covid, la 28^e édition n'a pas eu lieu et désormais, le compteur s'arrête. En effet, en novembre prochain aura lieu à la Vallée de Joux, le premier Concours Vaudois des Solistes et Petits Ensembles. CVSPE, un acronyme un peu barbare, mais vous allez voir que nous allons vite l'aimer.

La SCMV et l'AEM-SCMV, se sont mises autour de la table pour repenser notre concours emblématique. L'objectif était de proposer un concours à la fois plus équitable et plus représentatif du niveau musical des élèves et des musiciens du canton. De petites évolutions couplées à des changements majeurs ont transformé notre feu finale vaudoise pour la rapprocher de ce qu'il se fait dans les autres cantons et au niveau suisse.

Désormais, le Concours Vaudois des Solistes et petits Ensembles aura lieu sur un week-end complet. Le samedi sera dédié aux qualifications des musiciens qui ne se seraient pas qualifiés dans leur giron. En effet, dans les girons, il n'y aura dorénavant plus qu'un qualifié par catégorie : le gagnant (pour les instruments à vent, le meilleur bois et le meilleur cuivre par catégorie d'âge seront qualifiés). Mais tous les autres pourront retenter leur chance en prenant part aux qualifications du CVSPE.

Autre changement important, le concours sera géré par une commission permanente (CP) composée des membres de comité et de commission de la SCMV et de l'AEM-SCMV. Ainsi, la société organisatrice ne s'occupera plus du déroulement des concours.

Ce qui change

Des qualifications pour participer si on ne s'est pas qualifié dans un giron

Une commission permanente qui gère le déroulement du concours

Inscription des concurrents en ligne (juin - septembre)

Des accompagnements et répétitions avec pianiste qui sont organisés par les écoles de musique ou le musicien

Les jurys, dans les concours régionaux, doivent obligatoirement être cachés

Ce qui ne change pas

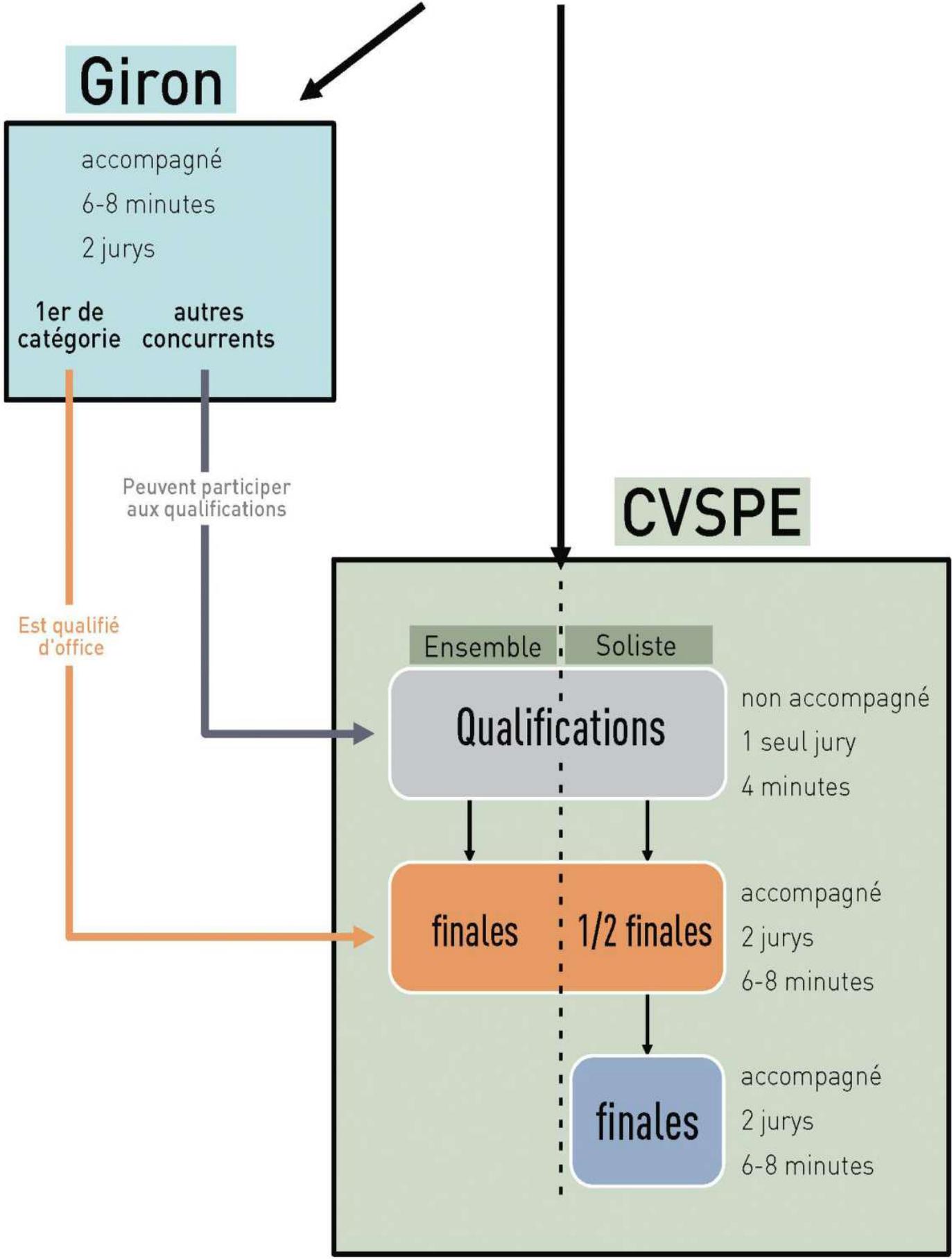
La possibilité de se présenter en soliste ou en petit ensemble

Les instruments qui peuvent participer, les catégories d'âge, la grille d'évaluation, le système des points

L'éventuelle qualification pour les concours nationaux des champions

La motivation et le travail nécessaire pour s'illustrer à ce niveau

Elèves AEM-SCMV Musiciens SCMV





INFORMATIONS

Séance des giron vaudois en Zoom

Le mercredi 17 février 2021, en début de soirée, une vingtaine de personnes représentant les différents giron du canton et le comité cantonal, se sont retrouvées, par écran interposé, pour échanger sur le futur.

Le but principal de cette séance, organisée par le LCC SCMV, était de faire le point sur les prochains giron et les concours de solistes régionaux. Sans grande surprise, vu les conditions sanitaires actuelles, la plupart des responsables ont annoncé l'annulation de leur giron pour cette année. Certains recherchent malgré tout une possibilité de rencontre musicale un peu différente en plein air, durant l'automne peut-être, le besoin de se croiser se faisant ressentir. Malgré cela, les concours de

solistes et petits ensembles régionaux, dans la majorité, sont maintenus. Et pour la minorité, à défaut de concours régional organisé ou faisant partie d'une société non rattachée à un giron, les musiciennes et musiciens auront la possibilité de participer à la sélection du Concours vaudois des solistes et petits ensembles le samedi 13 novembre 2021 organisée par l'Union instrumentale du Brassus à La Vallée de Joux. A noter par ailleurs, qu'en regard des annulations et des reports, la majeure partie des giron ont réorganisé leur tournus pour les années à venir.

Le Festival de musique légère, qui aurait dû avoir lieu en juin 2020 à Aubonne puis reporté en 2022, sera reporté ultérieurement après la Fête cantonale de 2023. La déci-

sion des organisateurs se justifie par le fait de ne pas vouloir surcharger davantage un calendrier 2022 qui sera vraisemblablement bien rempli, si les activités, puissions-nous tous l'espérer, reprennent leur cours normal.

La séance s'est terminée par un tour de table où chacun a eu l'occasion de s'exprimer sur la vie « ralentie » de sa société durant cette dernière année. On a vraiment ressenti ce besoin de retrouver une activité, d'aller de l'avant. Il y a bien sûr l'inquiétude de perdre des musiciens et un certain niveau musical après cette année de pause forcée. La présidente de la SCMV a exprimé sa satisfaction d'entendre que beaucoup de sociétés ne restaient pas inactives et innovaient. Elle a profité d'annoncer que la « bataille » pour l'obtention des

indemnités RHT suivait son cours et qu'une nouvelle décision du Service de l'emploi, positive cette fois, avait été rendue. Par ailleurs et hors cet aspect financier, elle précise combien il est important que notre milieu amateur, avec sa spécificité d'avoir des directeurs professionnels, soit reconnu en tant que tel. Raison pour laquelle et suite à une demande formulée d'entente avec la SCCV (Société cantonale des chanteurs vaudois) et la SCMV, une séance (vidéo) aura lieu prochainement avec le SERAC (Service des affaires culturelles du Canton de Vaud). Le comité de la SCMV s'est trouvé satisfait de cette séance des giron et réfléchit déjà à des séances d'informations virtuelles avec les sociétés en attendant un retour à la normale.

Publicité

La Persévérante de Mont-la-Ville (VD) recherche pour une entrée en fonction au 1^{er} août 2021, un/e

directeur/trice

Notre société est composée de 25 musiciennes et musiciens, dont 10 ont moins de 30 ans et ont été formé(e)s au sein de notre école de musique.

Nous jouons en formation Brass Band et apprécions participer aux concours en 3^e division, mais sommes aussi toujours partants pour des projets musicaux originaux et novateurs.

Notre soir de répétition principal est le mardi. Le soir des partielles est libre, à fixer en fonction des disponibilités.

Lettre de motivation, CV et prétentions de salaire sont à adresser par écrit d'ici au 30 avril 2021 à :

Sté de Musique La Persévérante

M. Bertrand Miaz, Route du Mollendruz 42H, 1148 Mont-la-Ville.

Renseignements: Bertrand Miaz, président – 079 278 34 64
Daniel Guignard, directeur actuel – 079 474 89 60



L'Avenir d'Yverdon-les-Bains
Harmonie municipale de 2^e division,
forte de 38 musiciens et 6 tambours
met au concours le poste de

directeur/trice

Soirs de répétition: mardi (principale) et jeudi (complémentaire).

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique, qualifiée et motivée.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2021

Délai de postulation: 16 avril 2021

Les candidatures et prétentions de salaire sont à adresser par écrit à :

L'Avenir Yverdon-les-Bains
Marianne Perret – Rue de Montagny 6
1400 Yverdon-les-Bains
ou perret.dm@bluewin.ch



CTT

Situation chez les tambours au temps du covid-19

Pour donner suite à l'article sur les fanfares dans le dernier SCMV MAG, faisons maintenant un petit tour du côté des tambours.

Nous avons la chance de ne pas souffler dans notre instrument et ainsi pouvoir garder le masque pendant toute la répétition. Pas d'air dans l'instrument = pas d'eau de condensation à évacuer et distance à respecter moindre que pour les souffleurs.

Il y a aussi les nombres de membres dans nos ensembles, moins élevé qu'un ensemble à vent, qui nous condamne un peu moins concernant la restriction du nombre de personnes en vigueur.

Exemple des tambours de Gilly-Bursins :

Dix membres, un membre en congé accident, il reste donc neuf membres à faire tourner en deux groupes de quatre plus le chef. Cela permet à tous d'avoir une répétition une semaine sur deux et chaque fois un membre qui a congé deux semaines de suite.

Malgré toutes ces choses positives pour nous, le plus difficile reste comme pour les souffleurs, de garder la motivation dans une période où nous sommes en attente d'échéances...

Comme me l'a dit si bien Emmanuel Weber, moniteur à l'union instrumentale de Payerne :

« Nous essayons de reprendre à chaque fois qu'il y a une petite éclaircie. L'important est de jouer et de se retrouver. Le niveau technique se perd très rapidement et nous devons rester actif afin de ne pas repartir de trop bas... Et pour l'esprit d'équipe, ça fait énormément de bien de se retrouver. Nous appliquons à la lettre toutes les directives d'hygiène concernant le COVID (port du masque, distance, désinfection des mains, aération du local, etc.) »

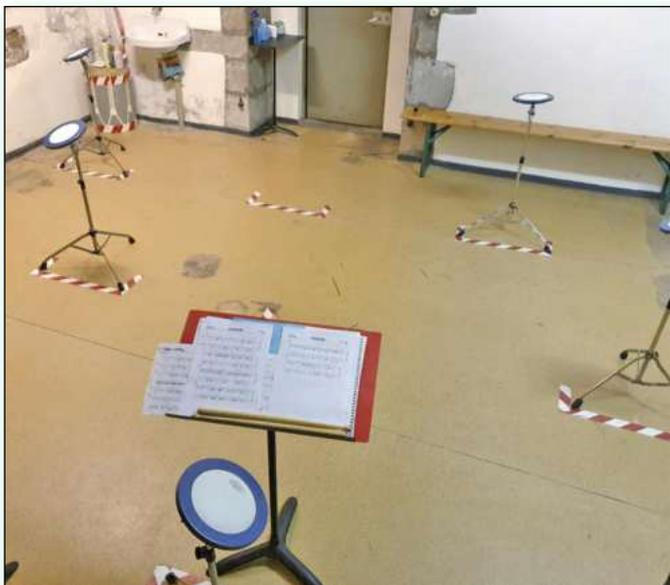
Je trouve personnellement que c'est un bon résumé et que cela devrait tous nous reconforter pour aller de l'avant.

Petit tour d'horizon du canton :

Gilly-Bursins : Arrêt des répétitions en mars, puis reprise en août. Arrêt en octobre puis reprise début janvier en groupe de cinq (chef compris) même chose pour l'union instrumentale de Payerne et les tambours Morgiens.

Du côté de Pomy-Yvonand, les deux sociétés ont pu faire leur soirées 2020 car elles ont eu lieu fin janvier-début février, puis plus rien depuis.

Arrêt complet pour les tambours de l'Avenir de Payerne, les Diabolo de Cossonay, le corps de tambour et fifre de Lausanne Merula tout comme pour les tambours





d'Avenches. Ces derniers ont repris avec un nouveau chef en septembre (leur chef partant à l'armée) mais ils ont malheureusement cessé toutes activités pour l'instant.

Les tambours de Nyon ont repris depuis le 10 février et le corps de fifres et tambours des collègues de Lau-

sanne devrait reprendre dès ce mois de mars.

Les tambours de la Broye ainsi que les Majesticks sont également à l'arrêt complet. En effet, ces deux ensembles fonctionnent uniquement sur projets et sont contraints d'attendre pour l'instant.

Nous avons la chance, du-

rant cette période difficile, que nos écoles de musique puissent continuer à enseigner et former notre relève. Je tiens à remercier ici tous les moniteurs et directeurs d'ensemble pour leur recherche de solution et leur travail.

A nos membres actifs maintenant de tenir le coup et

garder la confiance durant cette mauvaise période, afin de faire perdurer nos belles sociétés.

Courage à toutes et tous et au plaisir de vous retrouver lors de jours meilleurs remplis de musique.

Pour la CTT:
Florian Spirito



39^e CAMP SCMV EN 2021

On y croit !

quelques concessions dans ce qui fait l'identité du camp SCMV, pour assurer sa réalisation en temps de pandémie.

Le camp sera exceptionnellement réduit à 7 jours, et aura donc lieu du **lundi 5 au dimanche 11 juillet 2021**. Et tous les concerts finaux seront donnés au centre sportif de Sainte-Croix. Les heures des concerts seront communiquées ultérieurement.

Plan de protection

Beaucoup d'inconnues demeurent pour l'heure quant aux conditions qui régiront l'organisation des camps de jeunes cet été. Un plan de protection sera établi en fonction des mesures qui seront encore en vigueur à la suite des assouplissements que le Conseil Fédéral a entamé début mars. Le plan de protection sera communiqué aux participants



quelques semaines avant le début du camp.

Ce qui nous semble déjà sûr, c'est qu'il faudra restreindre au minimum les interactions du camp avec des personnes extérieures ; dans ce contexte, il nous est impossible d'organiser une journée des parents. Et sans journée des parents, nombreux sont les élèves qui hésiteraient à s'inscrire pour 12 jours de camps, surtout les plus jeunes. C'est une des raisons qui ont motivé notre décision de réduire la durée du camp à 7 jours. De plus, cela permet d'avoir une équipe d'encadrement qui reste la même du premier au dernier jour de camp.

Pour les concerts, le centre sportif de Sainte-Croix per-

met une utilisation très modulable: en fonction de la distance qui sera exigée entre les musiciens ou entre les spectateurs, nous pourrions adapter les dimensions de la scène, et utiliser la double salle de gym au besoin.

Ambiance intacte

Malgré ces ajustements et le contexte forcément un peu particulier qui accompagnera ce camp, nous espérons pouvoir à nouveau offrir à plus de 100 jeunes musicales et musiciens du canton de partager des moments inoubliables de musique et d'amitiés !

Merci pour votre soutien et n'oubliez pas le délai d'inscription au 30 avril 2021.

Les inscriptions sont ouvertes pour le camp d'été de la SCMV. Après l'annulation du camp en 2020, les organisateurs mettent toutes les chances de leur côté pour assurer que le camp soit possible cette année.

Une formule allégée

Les éléments principaux du camp ont pu être repris tels quels de 2020, de notre logo dans sa déclinaison bleue jusqu'au chef invité, le fribourgeois Stéphane Delley. Les responsables du camp ont néanmoins dû se résoudre, à contre cœur, à faire



FANFARE DE YENS

Vivants !

Nous le sommes toujours, malgré tous les événements qui nous sont arrivés en à peine deux ans. Un changement de chef à la dernière minute, un changement complet de programme musical et deux soirées annulées, on peut dire que rien n'est très encourageant. Mais, malgré tout ce qu'on peut entendre à gauche et à droite, la fanfare de Yens se tient toujours droite dans ses bottes. En effet, notre société fondée en 1961 a vécu des hauts comme des bas mais elle a toujours su rester fidèle à elle-même. Après une période

de difficile, il a fallu garder la motivation pour sortir la tête de l'eau et retrouver un port d'attache. Les musiciens le savent bien, le niveau musical est ce qu'il est, mais l'envie de jouer ensemble et de se rencontrer est toujours au rendez-vous.

Comme les registres ont une grande disparité, il a fallu trouver une solution pour continuer à mettre sur pied un programme adapté à la formation particulière. C'est notamment grâce à l'instrumentation variable que cela est devenu possible. Grâce au nombre de voix réduit, il est plus simple et plus agréable de jouer de la musique, en évitant de devoir combler les voix qui manqueraient par des renforts ou par d'autres moyens.

Durant cette période de pause forcée, les musiciens intéressés ont pu participer à des petites répétitions en visio-conférence sous forme de cours de solfège. À première vue, cet enseignement peut faire peur à beaucoup de personnes, mais notre directeur a su trouver l'angle nécessaire pour permettre à chacun de s'amuser tout en essayant de s'améliorer. Il nous a également concocter des exercices d'écoute et fait découvrir des instruments. Après une dizaine de semaines passées derrière un ordinateur, l'envie de jouer devenait très importante. C'est pourquoi, nous avons organisé des répétitions en petits groupes de cinq personnes.

Dans l'idéal, pour retrouver un équilibre sonore, il serait intéressant de renflouer un peu nos rangs. Notre chef a eu l'idée de lister les anciens musiciens pour imaginer lesquels seraient potentiellement intéressés à réintégrer les rangs de la société. Ensuite de quoi, il faut que nous continuions à créer des liens avec notre école de musique grâce à des projets qui motivent toutes les générations.

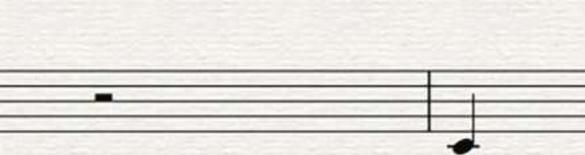
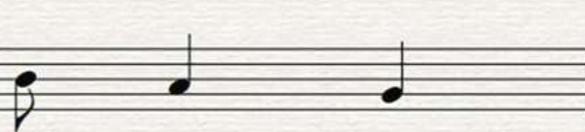
Malgré les événements qui se sont déroulés, nous osons dire que notre société a encore de belles années à vivre. Si elle a su résister à une pandémie, cela veut bien dire qu'elle est prête à se confronter à l'ère 2.0 durant laquelle notre société va devoir se réinventer.

Partition complète



rtition complète

Partition complète





Vive la fanfare de Yens ! Et nous vous donnons rendez-
 vous autour d'un très grand verre rempli de notes pour profiter ensemble des belles mélodies qui restent à échanger !
Les musiciens

Le petit mot du directeur

Après tous ces mois sans réelle activité, mes deux sociétés ont continué à me rémunérer, et j'en profite ici pour les remercier. J'ai donc estimé que je devais faire tout mon possible pour honorer cette prestation en fournissant aux musiciens une possibilité de se rencontrer d'une manière ou d'une autre, tout en continuant à progresser. C'est pour cette raison que j'ai mis sur pied ces exercices de solfège en visio-conférences. J'ose même dire que grâce à cette pandémie, plusieurs musiciens ont pu assister à un cours de solfège pour la première fois et ont pu profiter de cette période pour faire des progrès en lecture à l'aide des exercices proposés.

De nos jours, l'image des fanfares n'est pas encore toujours à son beau fixe. Que ce soit une société de 4^e catégorie ou une société d'excellence, il faut faire très attention à l'aspect musical ou visuel que l'on renvoie. Je me réjouis de ressortir des locaux de répétitions pour émerveiller à nouveau le public grâce aux idées que l'on aura eues durant cette année particulière. Pour terminer ce petit mot, je profite de dire une chose que tous les anciens directeurs de la Fanfare de Yens ont sûrement pu remarquer. À YENS TOUT PEUT ARRIVER ! Que ce soit un musicien qui plie son instrument dans les escaliers qui amènent sur scène ou un chat qui débarque sur la scène d'un concours, on a beau préparer tous les scénarios possibles, on n'est jamais à l'abri d'une surprise. De plus, qui ne connaît pas une de nos vedettes ? Buzzi et Coca ! Ce sont eux qui nous font garder la tête froide et qui nous font toujours vivre des moments inoubliables. Ce sont toutes ces petites choses qui donnent le charme à cette société.

Robin Pittet





CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

La Lyre a 100 ans

La société de musique « La Lyre » de Corcelles-près-Payerne a été fondée le 17 mars 1921.

« Dans le but d'établir des relations amicales entre ses membres, de travailler à leur développement littéraire et musical et à celui du village de Corcelles ».

Telle est encore la description du premier article des statuts de la société.

La première production extra-corçalline de la société eut lieu en 1922 à l'occasion de la fête des musiques broyades à Marnand. Le premier drapeau fût inauguré en 1928 et les premiers uniformes en 1933.

En 1934, à Yverdon, La Lyre participa à sa première Fête Cantonale.

A l'occasion de la première participation à la fête fédérale les 10 et 11 juillet 1953 à Fribourg, la société marqua une des plus belles pages de son histoire. En effet lors du mois de juin qui précéda la fête, sur 30 jours que compte le mois, 30 répétitions ont été effectuées. Le résultat fût à la hauteur du sacrifice, puisque la société obtint une magnifique couronne de lauriers frange or, qui signifiait à l'époque une interprétation de qualité excellente.

Plus récemment, un événement dont tous les membres de La Lyre vont se souvenir

encore longtemps, est la participation à la dernière fête des musiques vaudoises au Brassus où nous avons obtenu le titre de champion vaudois en 3^e catégorie brass band.

Vie courante

Notre société organise chaque année un concert annuel. Celui-ci se déroule généralement en février. La société agrmente également la fête de mai, traditionnelle fête de jeunesse et abbaye qui se déroule le premier week-end du mois.

Notre participation au giron des musiques broyades est également dans les agendas des membres de la Lyre. Nous avons d'ailleurs organisé cet événement à 6 reprises, soit en 1936, 1946, 1965, 1983, 2001 et le dernier en 2019. Cette rencontre intercantonale est un événement incontournable de la région, puisqu'il regroupe 19 sociétés dont 11 fribourgeoises et 7 vaudoises.

En juin, à la fin de la saison musicale une audition de l'école de musique est organisée avec en parallèle les traditionnelles « 12 heures de la friture ». Cette journée permet à tous de venir se restaurer de 11 heures le matin à 23 heures avec une excellente friture du lac avec en prime en début de soirée une production de la société.

En décembre avec les deux sociétés de chant du village,

nous organisons un concert de l'aven. Nous participons également à diverses animations locales et régionales. Actuellement la société compte 36 membres dont une section tambour. Le brass band est dirigé par Nicolas Crausaz et la section tambour est sous les ordres de Patrick Jan.

Une école de musique rattachée au Multisite SCMV est également à disposition afin de former une relève de qualité et assurer la pérennité de la société.

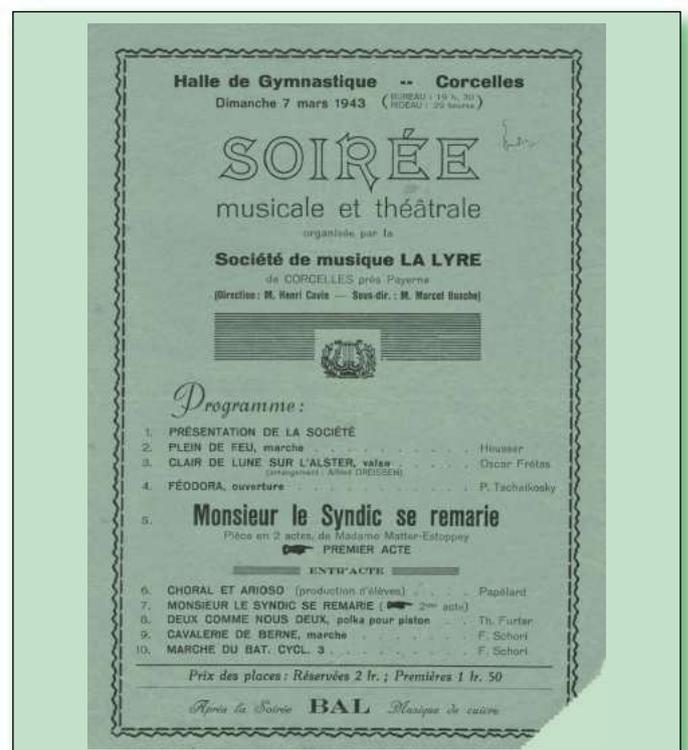
Cette année, le week end du 19 au 21 mars aurait dû être également un week end mémorable pour notre société, les habitants de Corcelles et tous ses amis. Un comité ad hoc a été mis en place afin de fêter dignement notre Lyre

centenaire. Malheureusement, suite à la situation sanitaire qui dure depuis un an, toute cette organisation est en stand-by. Nous espérons toutefois marquer ce jubilé avant d'avoir un an de plus !

Quelques anecdotes (issues des PV)

Le 13 août 1921, quelques jours avant la kermesse, afin de se procurer de l'argent, notre directeur propose d'aller avec le chœur d'hommes moissonner un champ de blé. Il nous est offert cent francs pour ce travail. Comme tout argent est bon à prendre on y va et en moins de deux heures les cent francs sont gagnés !

Assemblée générale du samedi 11 janvier 1936, propositions individuelles: Mon-





sieur William Rapin propose que la société devrait se faire photographier. Monsieur Henri Cavin directeur lui répond qu'avant de se faire photographier, il faut apprendre à jouer.

Fête de mai 1945. Une fois la tournée de la diane terminée, ce fut le tour du traditionnel gâteau au fromage. Malgré le rationnement du fromage et de la graisse les musiciens ont pu en manger à profusion.

Assemblée du 12 octobre 1946. Clément Jan demande de changer le jour des répétitions, vu que le mardi et le jeudi, le programme de la radio est intéressant et que cela l'ennuie de quitter l'ap-

pareil pour les répétitions. La discussion est ouverte et on vote pour lundi et mercredi.

Lors de la fête fédérale de Fribourg un membre des tambours est rentré à pied afin de fêter le magnifique résultat obtenu.

Compte rendu du 50^e anniversaire de la société des 6 et 7 novembre 1971. Extrait: Le dimanche soir, la Grande salle est comble d'un public attentif et recueilli venu pour écouter le concert de l'Ensemble Broyard d'Instruments de Cuivre sous la baguette de Louis Graz. Après ces talentueuses productions, un orchestre de cuivre baptisé le soir même

EBIC'ette conduisit le bal. Plus récemment, lors de la fête cantonale de Savigny le directeur de l'époque Jean-François Kummer fût le premier à rentrer dans la salle de concours pour le contrôle de son carnet de musicien. Panique à bord, dans sa veste d'uniforme, il avait mis ledit carnet dans la poche intérieure droite, mais il n'y était plus. On court au local d'échauffement, on contrôle tous les coffrets des musiciens, on retourne ciel et terre afin de retrouver le précieux document. Finalement, un musicien trouva sa veste un peu étroite et il s'aperçut en fait qu'elle contenait le fameux carnet.

Le directeur s'était simplement trompé de tunique.

Avenir...

La Lyre a inscrit trois quatuors pour le concours des solistes de la Fête des musiques broyades. En effet, si le giron n'aura pas lieu, le concours des solistes est maintenu. C'est une motivation pour les musiciens de répéter pour un but précis. Mais comme toutes les sociétés, malgré tout nous souhaitons très rapidement renouer avec les répétitions avec l'effectif complet. En espérant que cette pause imposée n'ait pas découragé une partie de nos membres.

René Losey

PERROY

La fanfare fait peau neuve !

En pleine pandémie, la Fanfare de Perroy a choisi de troquer ses uniformes, vieux de vingt ans, pour des nouveaux ! Optimiste, dites-vous ? C'était sans compter sur la motivation de ses musicien(ne)s, qui lancent une campagne de financement participatif pour soutenir leur projet.

L'idée a émergé il y a un peu plus de deux ans : et si on changeait les uniformes ? Ces derniers se faisaient vieux et, de plus, le tissu manquait pour équiper les nouvelles recrues. La Fanfare de Perroy a donc mandaté l'entreprise suisse allemande Schopfer, spécia-

lisée dans la confection d'uniformes de fanfares et les musicien(ne)s ont choisi, ensemble, un habit qui leur plaisait.

Mais l'arrivée de la COVID-19 a tout chamboulé, et une partie du plan de financement prévu est tombé à l'eau. Ou à cela ne tienne : à la Fanfare de Perroy, tout le monde s'est retroussé les manches pour concevoir une campagne de financement participatif, afin de payer les nouveaux uniformes. Celle-ci, fraîchement en ligne à l'heure où vous lisez cet article, met la musique et les fanfares à l'honneur. En effet, moyennant contrepartie, les chef-fes de la Fanfare de

Perroy proposent à votre ensemble des répétitions à la carte. Des ateliers d'improvisation sont également au programme, de même que des activités musicales pour les enfants. Par ailleurs, plusieurs autres contreparties,

moins musicales mais tout aussi sympathiques vous attendent sur le site internet Héros locaux (<https://www.lokalhelden.ch/>).

Envie de soutenir la Fanfare de Perroy ? N'hésitez plus : il y en a pour tous les goûts, tous les âges et tous les prix!

Contact

Joëlle Gaillard
+41 79 759 25 08

Fdp.comite@gmail.com





La fanfare lors de son dernier concert annuel, en janvier 2020.

FANFARE MUNICIPALE DE MONT-SUR-ROLLE

150 ans de musique

Cette année 2021 s'annonce un peu spéciale pour la Fanfare Municipale de Mont-sur-Rolle. En effet, fondée en 1871, celle-ci célèbre ses 150 ans de musique. Ce qui en fait la septième plus ancienne fanfare du canton. Malgré la situation actuelle, nous comptons bien fêter cet anniversaire comme il se doit, en fanfare, tout au long de l'année, avec encore l'espoir de pouvoir marquer cet évènement tous ensemble cet été. Imaginez-vous, une grande fête en musique et un verre au soleil, entre amis musiciens. Cela fait un moment que nos 40 membres ne se sont pas retrouvés tous ensemble, que ce soit pour fêter, répéter, ou

défiler pour porter fièrement les couleurs de notre belle société évoluant en première division brass band.

Petit retour en arrière...

Pour cette année-anniversaire, un petit peu d'histoire s'impose. En 1870, quelques férus de musique de la commune se réunissent pour animer les bals populaires. Ils fondent l'année suivante la Fanfare Municipale de Mont-le-Grand, parée des couleurs jaune et noir du Château de Mont que nous arborons encore aujourd'hui. Les premiers statuts sont signés en 1906 par le premier président, Max de Meuron. Viennent ensuite le premier drapeau en 1908 et

les premiers uniformes en 1911.

L'année 1985 marque un tournant dans la vie de la société : en effet, elle décide de jouer en formation brass band. C'est au même moment qu'arrivent à la fanfare les trois premiers membres féminins.

La vie de la société

Nous répétons habituellement les mardis soir sous la bague de Vincent Baroni. Notre saison musicale débute pendant les vendanges par le ramassage du moût. Contre quelques morceaux de musique effectués en petits groupes, les vigneron de notre commune nous offrent le moût qui nous permet d'élaborer la Réserve de la fanfare. Juste avant Noël, nous avons le plaisir d'accompagner les élèves de l'école de Mont-sur-Rolle lors de leur traditionnelle

chantée. Le mois de janvier est marqué par la présentation à notre public de nos concerts annuels, qui ont lieu généralement le dernier week-end du mois. Au printemps, notre activité continue avec le Giron des musiques de la Côte ouest. Notre commission musicale, qui ne manque pas d'idées, nous propose toujours un projet varié pour cette deuxième partie de saison : concours de show, concerts avec solistes, ... En bref, de quoi entretenir la motivation des musiciens et pimenter la vie de la société !

Nous nous réunissons une dernière fois pour clôturer la saison le 31 juillet, autour du pacte national et d'un traditionnel schublig-frites.

En dehors de ces événements annuels, nous aimons nous présenter à différents concours, que ce soit au niveau cantonal ou national. La fanfare s'est d'ailleurs distinguée à plusieurs reprises au niveau cantonal, avec deux concours cantonaux remportés en 1998 à Granges-Marnand, et en 2003 à Gland, ainsi qu'une victoire au festival des musiques légères en 2010 à Aubonne.

Notre chef

Il suffit qu'il prononce deux mots pour que vous le devinez : Vincent Baroni est Neuchâtelois. Enfant de Colombier, il est toujours attaché à son lac autour duquel il conserve une partie de ses activités professionnelles : professeur de cornet et trompette au Conservatoire de Neuchâtel, il est également directeur du Conserva-



75^e anniversaire de la Fanfare Municipale de Mont-sur-Rolle, 1946

FANFARE MUNICIPALE DE MONT-LE-GRAND
75^{ème} ANNIVERSAIRE 1871-1946.



Nos trois membres de la famille Maurer: Jean-François, notre doyen, son petit-fils Axel et son fils Thierry.

toire de Musique de la Broye.

Il a terminé en juin 2008 ses études de direction d'orchestre dans la classe de Dominique Roggen à la Hochschule der Künste de Berne. Président de la commission de musique du Concours national des solistes et quatuors, il préside également la commission de musique de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises. Lauréat de nombreux concours, il a entre autres remporté en 2006 le premier prix du Concours suisse de direction à Baden.

Il consacre désormais une bonne partie de son activité à la direction musicale. Bien que fervent défenseur du non-filtré neuchâtelois, il ne renonce jamais à un chasselas de la Côte. Voilà ce qui l'a sans doute mené à diriger l'ensemble de cuivre Mélodia. Trouvant le climat de la Côte plaisant (bien que ne rivalisant pas avec celui de son Tessin d'origine), il a pris en 2019 la baguette de la Fanfare Municipale de Mont-sur-Rolle.

Nos musiciens

La fanfare, c'est avant tout une question de générations. Nos 38 musiciens ont entre 15 ans et 74 ans et on retrouve parmi eux: des parents qui jouent avec leurs enfants, des cousins, des frères et sœurs, et même des grands-parents, qui ont le plaisir d'échanger ces moments musicaux avec leurs petits-enfants. C'est le cas de Jean-François Maurer, notre doyen, membre depuis 1961 et de son petit-fils

Axel, membre depuis 2014. Regards croisés sur la Fanfare de Mont-sur-Rolle.

Le meilleur souvenir

JFM: Des bons souvenirs, j'en ai beaucoup. Il est difficile pour moi de dire lequel est le meilleur. Cependant, un de ceux qui m'a marqué remonte à l'assemblée des jubilaires en 2012 à Grandcour. A cette occasion, je fêtais mes 50 ans de musique et au retour à Mont-sur-Rolle, la fanfare m'a réservé une surprise en nous attendant au Caveau pour une petite réception musicale.

Axel: Un de mes bons souvenirs est lorsque nous avons remporté le concours de show au giron de la Glâne à Promasens. Un super show et une grosse ambiance !

Une anecdote:

JFM: Il y a quelques années, je disais que lorsque mes petits-enfants seraient à la fanfare, ce serait le moment d'arrêter. Cela fait déjà sept ans que je joue avec Axel, l'aîné de mes petits-enfants et j'ai toujours envie de jouer.

Axel: C'est bien connu, nous les percussionnistes, on est à cheval sur les horaires (surtout le dimanche). Mais il nous est arrivé à plusieurs reprises d'avancer l'heure de fin de répétition grâce à l'horloge du local...

Qu'est-ce que t'apporte la fanfare ?

JFM: C'est le plaisir de jouer avec les copains. Fraterniser avec des musiciens de tous les âges chaque mardi soir grâce à la musique.

Axel: Pour moi aussi, c'est

les copains et la musique. D'ailleurs c'est elle qui m'a donné envie de commencer la musique en voyant mon père et mon grand-père.

Comment vois-tu la fanfare dans vingt ans ?

JFM: De nos jours, on devient de plus en plus individualiste. J'espère que la fanfare sera toujours là pour permettre aux gens de se retrouver et partager de bons moments de convivialité tout en jouant de la musique.

Axel: J'espère que l'état d'esprit sera tel que maintenant, que tout le monde aura encore du plaisir à en faire partie et qu'il y aura toujours

autant de musiciens pour fêter les 170 ans !

En bref, on peut dire que l'on forme une grande famille, de tous azimuts, qui se réunit autour d'une passion commune : la musique.

Agenda

Samedi 24 avril: kiosque à musiques

Week-end du 12-13 juin: on l'espère... fête du 150^e

P.S : à l'occasion de notre jubilé, nous proposons un carton d'une sélection de six vins de nos vignes. De quoi soutenir notre société tout en ayant le plaisir de découvrir les bons crus montois.

Plus d'infos:

fmsrcomite@gmail.com.



Jean-François et Axel lors du Giron de Gland, en 2003

Sélection vaudoise au Prix Musique

2021



16-25 ans

25 avril 2021

Puidoux ^{VD}

www.scmv.ch

